

régime du secret; c'est chose tout aussi inexplicable que les mystères dont notre correspondant s'efforce de soulever le voile.

La lecture des procès-verbaux ayant lieu à chaque séance, avant même la discussion des questions à l'ordre du jour, tous les membres peuvent facilement signaler les omissions.

Jusqu'ici, nous n'avons pas souvenir que des réclamations nombreuses se soient produites, et nous lisons, en effet, cette phrase stéréotypée en tête de tous les comptes-rendus: *Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.*

Parmi les choses mystérieuses que signale notre abonné, il en est une dont il peut trouver l'explication dans la lecture du procès-verbal de la séance du 19 août 1864:

« Le Conseil, appelé à décider si les noms des membres qui prennent la parole seront inscrits au procès-verbal, rejette cette demande. »

Notre abonné appelle cette décision un *grave abus*, sans s'apercevoir que cet abus retombe tout entier sur les membres du Conseil municipal.

Aussi donc, secrets, graves abus, mystères, voilà le résultat des délibérations du Conseil municipal et cependant celui qui ose formuler ces accusations déclare qu'il a foi dans les lumières et les intentions des membres de ce Conseil.

On n'est pas plus inconscient.

Nous croyons ne pas nous tromper en affirmant que la formule: *un membre*, est fréquemment employée dans les comptes-rendus du Conseil-général. La mission des Conseillers-général est cependant d'une grande importance puisqu'elle s'étend sur les intérêts multiples du département.

Notre abonné veut bien nous permettre une seconde lettre... si nous jugeons opportun de publier celle qu'il nous adresse aujourd'hui.

Qu'il veuille bien aussi nous permettre de lui faire observer que si, selon lui, les actes, les noms, des membres du Conseil doivent être livrés à une publicité complète, il est équitable que ceux qui discutent, blâment, ou approuvent ces actes, nous autorisent à remplacer notre *responsabilité légale* par leur responsabilité propre, et cette signature trop vague: *un abonné*, par une signature plus sérieuse.

Ce serait la meilleure manière de rendre le journal tout-à-fait intéressant.

J. REBOUX.

Le bruit s'est répandu aujourd'hui que le prince Maximilien d'Autriche avait passé à la gare de Roubaix, se rendant à Lille, pour continuer sa route vers Paris. Nous ne pouvons affirmer l'exactitude de ce fait.

#### VILLE DE ROUBAIX.

##### COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 7 mars, à 8 heures du soir.

Des composés du calcium. (Suite).

Des carbonates de chaux (suite).

3<sup>e</sup> Pierre à chaux ou pierre à bâtir des Parisiens: pierre de taille, moellon, pierre gélive.—Procédé Brard à l'aide duquel on reconnaît la qualité des pierres à bâtir.

4<sup>e</sup> Craie: blanc d'Espagne, blanc de Meudon, blanc de Bongival, blanc de Troyes ou de Champagne, blanc de Dieppe.

5<sup>e</sup> Tuf et travertin.—Pétrifications.—Nettoyage des tuyaux, des cuves, des soupapes et des serpentins chargés de carbonate de chaux.—Stalactites et stalagmites.—Albâtre.

##### COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 9 mars, à 8 heures du soir.

Des condensateurs électriques.

De l'électricité dissimulée.—Condensateur d'Apinus.—Charge, limite de charge, force condensante, décharge du condensateur.—Commotion électrique.—Excitateur.—Carreau magique.

Pour toute la chronique locale: J. REBOUX.

#### Société industrielle d'Amiens.

##### PROGRAMME DES PRIX MIS AU CONCOURS. Année 1863-1864.

La Société industrielle d'Amiens a, dans son assemblée générale extraordinaire du 6 juillet 1863, mis au concours les 32 questions qui suivent:

Les prix seront décernés dans l'assemblée générale extraordinaire du mois de mai 1864.

Ces prix se composeront de sommes d'argent, de médailles d'or de la valeur de 200 fr. et de médailles d'argent de la valeur de 100 fr.

Les Mémoires devront porter une épigraphe qui sera reproduite sur un pli cacheté contenant les nom, prénoms et adresse de l'auteur.

Quant aux auteurs des appareils qu'on ne pourra juger qu'en les soumettant à des expériences suivies, ils devront se faire connaître en en faisant l'envoi.

Tous les manuscrits, brochures et Mémoires avec plans, adressés pour le concours, resteront acquis à la Société.

Les appareils que l'on rendra aux inventeurs après le concours, devront être accompagnés de plans qui deviendront la propriété de la Société.

Les concurrents devront envoyer leur manuscrit ou machines, franco, au président de la Société industrielle, place St-Denis, 48, à Amiens (Somme), d'ici au 1<sup>er</sup> avril 1864, terme de rigueur.

#### Arts mécaniques et constructions.

##### PREMIÈRE QUESTION.

Mémoire sur la fabrication et la vente des briques dans le département de la Somme.—Indiquer les moyens d'avoir des briques moins chères.— Une médaille d'argent.

##### 2<sup>e</sup> QUESTION.

Mémoire sur la construction des bâtiments et la disposition des machines et métiers d'un tissage mécanique pour la fabrication des toiles et des tissus de coton.— Une médaille d'or.

##### 3<sup>e</sup> QUESTION.

Mémoire avec dessins sur les engins à monter les matériaux. Ces engins devront être plus pratiques et moins coûteux que ceux employés jusqu'à ce jour et s'appliquer spécialement à la construction du bâtiment et des édifices.— Une médaille d'argent.

##### 4<sup>e</sup> QUESTION.

Prix pour l'invention d'un appareil pyrométrique propre à donner facilement, avec une approximation suffisante, les températures du gaz à la sortie des fourneaux des générateurs.— Une médaille d'argent.

##### 5<sup>e</sup> QUESTION.

Prix à donner, après concours, aux meilleurs chauffeurs de chaudières à vapeur du département de la Somme.

Ces prix sont au nombre de neuf, savoir:

Une médaille d'or de 200 fr. (Don de M. de Communes de Marsilly);

Une médaille d'argent de 100 fr. (Don de M. Ferguson);

Un prix de 50 fr. (Don de M. Ed. Fleury);

Un prix de 50 fr. (Donné par la Société);

Un prix de 50 fr. (Don de M. Veilliet).

En outre, pour le cas où les expériences de consommation de combustible porteraient sur des chaudières consommant plus de 25 hectol. de charbon par jour, il sera encore donné:

Deux prix de 50 fr. (Don de M. Gosserat);

Un prix de 50 fr. (Don de M. Carpentier).

Les chauffeurs du département de la Somme qui voudront concourir devront remplir les conditions suivantes:

1<sup>o</sup> Se faire inscrire au siège de la Société, place Saint-Denis, 48, avant le 15 mars 1864;

2<sup>o</sup> Remettre un certificat de leur patron indiquant l'époque depuis laquelle ils sont à son service et constatant leur bonne conduite.

La Commission leur fera subir d'abord un examen d'admissibilité, afin de s'assurer s'ils savent lire et écrire, s'ils connaissent les appareils de sûreté et la manière de conduire le feu.

Après cet examen, on n'admettra à la dernière épreuve qu'un certain nombre de candidats reconnus les plus capables. Cette dernière épreuve consistera à conduire pendant une journée entière, au moins, le feu d'une chaudière à vapeur; les consommations d'eau et de charbon seront relevées soigneusement et un classement sera établi d'après les résultats obtenus.

Enfin il sera accordé un prix de cent francs, en un livret de caisse d'épargne, au chauffeur ayant déjà plusieurs années de service, et sur la capacité et la moralité duquel on aura recueilli les meilleurs renseignements. (Don de M. Carpentier et de la Société).

##### 6<sup>e</sup> QUESTION.

Prix pour l'invention et la fabrication d'un bon compteur à eau pour les générateurs à vapeur.— Une médaille d'or.

##### 7<sup>e</sup> QUESTION.

Prix au meilleur régulateur automatique s'appliquant aux roues hydrauliques de tous les systèmes, ainsi qu'aux machines à vapeur.— Une médaille d'or.

##### 8<sup>e</sup> QUESTION.

Mémoire sur le meilleur mode de chauffage des ateliers.— Une médaille d'argent. (La suite au prochain numéro).

#### CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances.

Paris, 5 mars.

Une dépêche annonce que l'archiduc Maximilien et l'archiduchesse Charlotte partiront de Bruxelles demain à dix heures du matin. LL. AA. sont attendus demain vers quatre heures à Paris.

Les préparatifs militaires ne discontinuent pas en Autriche et en Italie.

Il y a eu ces jours-ci, à Leith et à Edimbourg plusieurs meetings en faveur des soldats danois blessés et des familles de ceux qui ont péri en défendant le sol de la patrie.

Le Corps législatif a procédé aujourd'hui au renouvellement des bureaux.

Contrairement à ce qu'on a annoncé précédemment, M. le comte Treillard, en quittant la Direction de la presse au ministère de l'intérieur, serait appelé, non pas à une préfecture, mais à un haut poste administratif à Paris.

Le *Moniteur* promulguera demain ou après-demain plusieurs nominations de sénateurs et diverses mutations dans l'administration départementale.

C'est le maréchal Mac-Mahon qui commandera cette année les manœuvres du camp de Châlons.

A l'imitation des conférences de la rue de la Paix et de la salle Barthélemy, il va s'ouvrir à la Sorbonne des soirées littéraires et scientifiques dans lesquelles se feront entendre des membres de l'Institut, des professeurs du collège de France, etc. Ces entretiens, qui seront gratuits, commenceront lundi prochain, 7 mars.

Les obsèques de M. Pietri ont eu lieu aujourd'hui au milieu d'une grande affluence de notabilités. Après la cérémonie religieuse, le corps a été descendu dans les caveaux de l'église, d'où il sera transporté à Sartène (Corse), lieu de naissance de M. Pietri.

M. Alaux, membre de l'Institut vient de mourir.

La Chambre des mises en accusation renvoie, dit-on, devant la Cour d'assises de la Seine M. Courty de la Pommerais, docteur en médecine. D'après la prévention, M. de la Pommerais aurait empoisonné sa belle-mère et une jeune fille, après s'être fait céder un contrat d'assurances sur la vie de 550,000 francs.

Deux publications nouvelles: *les Mémoires d'une Femme de Chambre* et *les Mémoires du Bal Mabille* ont été saisies dans les librairies où elles étaient exposées.

Pour toute la correspondance: J. REBOUX.

#### FAITS DIVERS.

Dans beaucoup de départements, les préfets ont chargé les maires d'un recensement qui, dans certains cas, peut offrir plus d'une difficulté. Il s'agit de relever exactement le nombre des crétiens gouteux, idiots, imbeciles, etc. Cela remet en mémoire une anecdote piquante qui remonte au temps de Louis-Philippe. Le ministre d'alors demandait aussi à un maire le chiffre des crétiens de sa commune; le magistrat, qui n'avait pas mis ses lunettes, lut chrétiens et répondit bravement: « Nous les sommes tous, sauf deux juifs. »

Il y a eu, le 26 février, 41 ans que le roi Louis XVIII signa (26 février 1823) l'ordonnance royale autorisant le premier chemin de fer français d'Andrezieux à Roanne. Cette ordonnance est contresignée par M. de Corbière.

Depuis lors, quels progrès! En 1823, Louis XVIII autorise le premier chemin de fer d'Andrezieux à Roanne, soit un tronçon de 53 kil.; aujourd'hui le réseau des chemins de fer français se compose de 18,430 kilom. dont plus des neuf dixièmes sont définitivement concédés. Sur cette longueur, qui excède 4,600 lieues, 12,090 kilomètres sont en exploitation, et, dans le courant de 1864, plus de 1,000 kilomètres nouveaux seront livrés à la circulation.

Actuellement, une locomotive peut faire le tour de la France. Bien plus, elle peut aller de Paris à Bruxelles, à Berlin, à Vienne, à Berne ou à Turin, car presque tous les pays européens ont adopté la même largeur de voies ferrées que la France. Le touriste pourrait même faire le trajet de Paris à Saint-Petersbourg sur le chemin de fer, soit parcourir une distance de 2,280 kil. en passant par Cologne, Berlin, Königsberg, Kownow et Dunabourg.

Dans un almanach royal de 1764, nous voyons que le carosse de Strasbourg partait de l'hôtel de Pomponne, rue de la Verrière, à six heures du matin; il arrivait le septième jour à Bar, le huitième à Nancy et le douzième à Strasbourg. La diligence de Lille était suspendue et avait son bureau rue Saint-Denis, vis-à-vis les Filles-Dieu. Elle restait dix jours en route. Les places étaient fixées à 55 livres et on avait droit à la nourriture. Les personnes qui voulaient se nourrir elles-mêmes ne payaient que 48 livres. (Nation).

Parmi les données intéressantes que l'on peut extraire du rapport officiel publié sur le dernier recensement de l'Angleterre et du pays de Galles, se trouve un état numérique des Anglais domiciliés à l'étranger. La France est, naturellement, en Europe, le pays qui les attire le plus, et tandis que, dans le Royaume-Uni, la population française ne s'élève qu'à 13,000 âmes, on compte 25,844 Anglais établis en France. Le reste de l'Europe s'en partage à peu près 32,000, dont 7,365 en Allemagne, 3,467 en Italie (y compris Rome), 4,092 en Belgique, 3,897 en Espagne, 3,749 en Russie, 2,360 en Turquie, 2,072 en Portugal.

Pour ce qui concerne l'Asie, on trouve 30 sujets britanniques en Perse, 1,072 en Chine, 71 au Japon et 24 à Siam. La population anglaise de l'Inde se monte approximativement à 125,000 âmes, dont 85,000 soldats.

L'Egypte renferme 931 résidents anglais. Enfin, dans l'Amérique du Sud, les deux pays où les sujets britanniques sont en plus grand nombre, sont le Chili et le Brésil, qui donnent respectivement asile à 4,152 et 2,338 Anglais.

Mais c'est aux Etats-Unis que se trouve le plus grand débouché de la population des Trois-Royaumes. Le recensement effectué en ce pays, en 1860, y accusait la présence de plus de 2,200,000 sujets de Sa Majesté Britannique, dont 477,455 natis de l'Angleterre, 408,518 d'Ecosse, 1,611,304 d'Irlande, et 249,970 Canadiens.

— On écrit de Naples au *Temps*:

Les dimanches de carême, les familles napolitaines suffisamment aisées donnent à leurs parents, amis et connaissances, une soirée dansante, que nous appelons à Paris, *bal avec tombola*.

Mais la tombola prend ici un caractère spécial. La maîtresse de maison achète une grande marmite de terre; elle y dépose soigneusement tous les objets de la tombola: confetti ou bonbons de tout genre, de toute forme, cravates pour les jeunes gens, manchettes pour les jeunes filles, parfois des bijoux, parfois des pièces d'or bien enveloppées. Le tout est numéroté. La marmite est joliment enrubannée. Sur l'ouverture s'éleve une pyramide en papier, une sorte de bonnet pointu de magicien très orné, colorié, doré. Au sommet quelques fleurs.

Tout d'un coup, les danses sont interrompues, on apporte la marmite au milieu du salon. Alors, ce sont des cris, des trépignements, que vous imaginez sans peine.

Maintenant, il s'agit de rompre la marmite, rompre la *Pignatta*, ce qu'on prononce *rompère la Pignatta*.

Pour cela, on range les assistants par rang d'âge: les enfants d'abord, les grandes personnes ensuite. Le plus petit, la plus petite, s'avance le premier, le premier, et on lui bande les yeux, puis on lui met à la main un bâton couvert de rubans: Marche!

Il se met en marche; quand il se croit arrivé à la marmite, il frappe un seul coup. Vous comprenez que, pour peu que le salon soit grand, il en est souvent à dix pas.

Après le plus jeune, les autres, ayant les yeux bandés, viennent successivement. C'est un coin maillard des plus divertissants. Il y en a naturellement qui n'ont pas le sens commun, et qui vont donner leur coup dans des endroits impossibles. La gaieté redouble.

Enfin, se présente le bien calculant, ou l'hotreux (quelquefois voyant malgré le foulard), il a touché du bâton le flanc de la marmite, qui éclate, et répand ses trésors. Dès lors, le roi de la soirée est trouvé, ou la reine. C'est le *roi boi*, c'est la *reine boi* du jour du gâteau à fève.

On procède à la tombola. A dater de ce moment, les choses se passent comme chez nous. On est seulement un peu plus jeune. Il y a dans la *Pignatta* certains raiforts, certaines saucisses qui excitent une immense hilarité. La dame de la maison appelle les chiffres de chaque objet, après avoir distribué à chacun des assistants les numéros correspondants. Ici, comme partout, les cravates tombent aux matrones, les manchettes aux ecclésiastiques, les saucissons aux magistrats, et l'on rit à se tenir les côtes à chaque quiproquo du sort.

#### BULLETIN FINANCIER.

4 mars 1864.

Les cours de début sont à peu près ceux de la clôture d'hier.

Le marché devient ensuite un peu plus ferme, mais pour fléchir encore sous l'influence de nouvelles ventes.

Les offres dominent en clôture.

Les préoccupations politiques sont toujours la cause de la faiblesse de la Bourse.

Les affaires ont été peu animées.

Le comptant est nul.

La rente finit, comme hier, à 66.30, après avoir fait 66.40 au plus haut et 66.20 au plus bas.

Les consolidés, qui avaient faibli hier soir à 90 5/8 à 91, sont aujourd'hui à 91 1/8 à 1/4.

La cote de Vienne est mauvaise.

Le Mobilier s'est tenu de 1040 à 1046.50, pour finir à 1042.50.

L'Espagnol reste à 607.50, et l'emprunt italien à 67.30.

La plupart des Chemins sont dans les cours d'hier.

Dependant le Lyon s'est relevé à 930 et l'Autrichien à 406.25.

Les Suez sont à 470 et les Transatlantiques à 512.50.

#### Cours moyen du comptant:

3 1/2, 66.10.

4 1/2, 95.60.

Banque de France, 3,318.75.

#### Bourse de Paris

RENTES ET ACTIONS	DU 3 MARS.		DU 4 MARS.	
	PREMIER COURS	DERNIER COURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
3 0/0 compt.	66 20	66	66 15	66 10
Dito fin cour.	66 45	66 30	66 30	66 30
4 1/2 0/0 cpt.	95 60	95 50	95 60	95 60
Dito fin cour.				
Oblig. Trésor	437 50	437 50	437 50	437 60
Banq. de France	3320	3320	3317 50	3320
crédit foncier				
estamp. cpt.	1250	1250		
Dito fin cour.	1250	1240	1240	1245
D <sup>e</sup> nouv. cpt.	1215	1215	1215	1215
Dito fin cour.	1210	1210	1215	1215
Cré. mobilier				
comptant.	1052 50	1040	1047 50	1042 50
Dito fin cour.	1050	1038 75	1040	1042 50
comptant.	831 25	837 50	830	830
Dito fin cour.	830	835	830	835
chem. de fer				
Orléans. cpt.	1005	1003 75	1002 50	1003 75
Dito fin cour.	1002 50	1003 75	1003 75	1007 50
Nord. compt.	957 50	947 50	950	945
Dito fin cour.	952 50	950	950	951 25
Est. comptant.	477 50	477 50	477 50	478 75
Dito fin cour.	477 50	477 50	477 50	480
Paris-Lyon				
Méditer. cpt.	925	917 50	880	880
Dito fin cour.	928 75	922 50		
Midi. compt.	655	650	652 50	655
Dito fin cour.	652 50	652 50	655	652 50
Ouest. compt.	517 50	515	517 50	520
Dito fin cour.			517 50	517 50
Genève. compt.				
Dito fin cour.				
Dauphiné. cpt.	486 25	486 25	486 25	486 25
Dito fin cour.				
Ardenne. cpt.	455	460	455	455
Dito fin cour.				
Alger compt.				

#### Prix des huiles à Lille, le 4 mars.

Colza.	l'hect.	86	»	»
Idem étrangères.				
Œillets bon goût.				
Cameline.		82	»	»
Chanvre.				
Lin du pays.		90	50	»
Id. étrangères.				
Huile épurée pour quinquet.		92	»	»
Id. pour réverbères.		90	»	»

#### Prix-courant légal des spiritueux, à Lille.

Marché du 1 mars 1864.

Esprit 3/6 Montpell.	l'hect.	»	»	»
3/6 betterave fin.	id.	73	»	»
3/6 mélas. ind.	id.	»	»	»
3/6 fin de grains.	id.	»	»	»
3/6 de riz.	id.	»	»	»
Genièvre.	id.	40	»	»
Anis.	id.	»	»	»

A dater de ce jour, l'étude de M<sup>e</sup> DUTHOIT, successeur de M<sup>e</sup> LANVIN, est transférée rue du Château.

#### THEATRE DE LILLE

DIMANCHE 6 MARS 1864.

On commencera à 5 heures 1/2.

La Maîtresse du mari,

Comédie en 1 acte.

L'Étoile du nord,

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux.

La Sœur de Joërisse,

Vaudeville en 1 acte.

Les bureaux de location resteront ouverts jusqu'à 5 h. pour les personnes de St-Omer, Bailleul, Hazebrouck, Armentières, Roubaix et Tourcoing.

AVIS. — Le public est prévenu que le bureau supplémentaire de location reste ouvert tous les jours jusqu'à l'ouverture du théâtre, et chez le concierge du théâtre pour les petites places.

Les personnes qui désireraient faire traduire ou faire écrire une correspondance en anglais, allemand, hollandais, italien et espagnol peuvent s'adresser au bureau du *Journal de Roubaix*.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

#### VILLE DE ROUBAIX

#### SOCIÉTÉ

DU

#### TIR à l'ARC au BUT

ÉTABLIE CHEZ

Edouard Leleux

A L'ESTAMINET DE L'AIGLE-D'OR